

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ETUDE ET ANALYSE DU FONCTIONNEMENT DE LA PERSONNE 1			
Code	PAEG1B73ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans le cadre de cette UE, les dimensions de l'être humain (Holistique) sont abordées de manière individuelle, sociale et en interaction avec ses développements et ses environnements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie sera capable de :

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale.
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant l'occupation humaine.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B73ERGA Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1 48 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B73ERGA Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Etude et analyse du fonctionnement de la personne 1			
Code	16_PAEG1B73ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours aborde le concept de la personne, de l'environnement, de la santé, de la culture au travers de l'occupation humaine tant dans leurs définitions que dans leurs interactions.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques d'un individu qui sous-tendent l'occupation humaine influençant ainsi sa participation sociale.
- (2) de comprendre les dimensions micro-, méso- et macro-environnementales comme facteurs soutenant l'occupation humaine.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Concepts:

Définition de la santé, décrire la approches et les paradigmes de la santé et de la maladie, les représentations de la santé et de la maladie

Décrire la personne, reconnaître les facteurs individuels, environnementaux et occupationnels qui influencent la santé des individus.

Définir la culture, expliquer le rôle de la culture au sein de l'occupation humaine.

Définir la justice occupationnelle, expliquer les inégalités sociales, définir et illustrer les types d'injustices occupationnelles.

Démarches d'apprentissage

Brainstorming, enquête, recherche documentaire et article, cours théoriques, supports visuels, intervenants extérieurs, support didactiques, livre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité des enseignants

Synthèse récapitulative faites au cours

Travail individuel

Travail en groupes

Des mises en situation

Sources et références

- Bruchon – Schweitzer M., Boujut E., (2014), « Psychologie de la santé : concepts, méthodes et modèles », Collection Psycho Sup, Dunod, 570 p.
- Bouchaud O., La santé des migrants-Intégrer les représentations culturelles dans la prise en charge des migrants, in la santé de l'homme n°392, novembre-décembre 2007, pp.25-28.
- Hudelson P., Que peut apporter l'anthropologie médicale à la pratique de la médecine ?, in santé conjuguez n°46, octobre 2008, pp. 35-39.
- Coutu-Wakulczyk G., Pour des raisons culturellement compétents : le modèle transculturel de purnell, in Recherche en soins infirmiers n°72, mars 2003, pp.34-47.
- Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario, Directive professionnelle : la prestation de soins adaptés à la culture, Toronto, 2009.
- Jasmin E., Des sciences sociales à l'ergothérapie : mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation, Presses de l'université du Québec Paru, 2020.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point, films, articles, outils didactiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

La moitié de la matière est évaluée au Q1 et la deuxième moitié au Q2.

Q1: Evaluation écrite lors de la session de janvier.

Q2: L'évaluation du Q2 porte sur un travail journalier et une présentation orale

La note Q1 n'est pas compensée par la note du Q2 : L'étudiant en échec au Q1 doit représenter l'examen écrit au Q2. Il en est de même pour le Q3.

La présence aux cours pratiques est obligatoire. les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent à 20 % et la note d'évaluation continue du Q2 est directement reconduite au Q3 et n'est pas remédiable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	35	Evc	35
Période d'évaluation	Eve	50	Exo	15	Exm	65

Eve = Évaluation écrite, Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Pour le Q3,

Examen Q1 ==> même modalité que pour janvier

Examen Q2 ==> même modalité qu'en juin

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des parties de cette activité d'apprentissage sont : Albergoni Sabrina, Deloos Maité, Terrana Gwendoline

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).